



## Video sans autorisation

Par **K-ro**, le **09/10/2019** à **18:42**

Bonjour,

J'ai été filmée, sans mon accord, par des jeunes du collège où je travaille. Cela s'est passé hors temps du collège (retour des enfants à la maison dans un bus, que je suivais en voiture pour rentrer, moi aussi, chez moi). Que puis-je faire ?

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **10/10/2019** à **15:46**

Bonjour

Vous adresser au proviseur ou directeur, car la jurisprudence administrative considère en effet que des faits commis par un élève en dehors de l'établissement scolaire qu'il fréquente peuvent être de nature à justifier une sanction disciplinaire.